



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2020

N° DEL 2020.01.22/015

Thème : RESSOURCES
HUMAINES 1

Objet : Modification du
tableau des effectifs.

Convocation :

Date : 15/01/2020

Affichage : 15/01/2020

Nombre de membres
du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 26

Nombre de
suffrages

exprimés : 29

Le **mercredi 22 janvier 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Étaient représentés :

RAVEL Fanny donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

Absents excusés :

RAVEL Fanny, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, VALDENAIRE Catherine, BREUIL Marc.

Secrétaire de séance : DJEFFAL Mohamed

Rapporteur : JALADE Jacques

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté n° 418-2019 en date du 24 Décembre 2019 fixant le tableau définitif annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe pour l'année 2020, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu l'arrêté n° 419-2019 en date du 24 Décembre 2019 fixant le tableau définitif annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe pour l'année 2020, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu l'arrêté n° 420-2019 en date du 24 Décembre 2019 fixant le tableau définitif annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe pour l'année 2020, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu l'arrêté n° 421-2019 en date du 24 Décembre 2019 fixant le tableau définitif annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe pour l'année 2020, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu l'arrêté n° 422-2019 en date du 24 Décembre 2019 fixant le tableau définitif annuel d'avancement au grade d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles principal 1^{ère} classe pour l'année 2020, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu l'arrêté n° 423-2019 en date du 24 Décembre 2019 fixant le tableau définitif annuel d'avancement au grade de rédacteur principal 2^{ème} classe pour l'année 2020, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu l'arrêté n° 424-2019 en date du 24 Décembre 2019 fixant le tableau définitif annuel d'avancement au grade d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives pour l'année 2020, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu le tableau annuel d'avancement au titre de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise, pour l'année 2020, en date du 29 Novembre 2019, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu le tableau annuel d'avancement au titre de la promotion interne au grade de rédacteur, pour l'année 2020, en date du 29 Novembre 2019, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu le tableau annuel d'avancement au titre de la promotion interne au grade de technicien, pour l'année 2020, en date du 29 Novembre 2019, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019 ;

Vu le tableau annuel d'avancement au titre de la promotion interne au grade d'attaché, pour l'année 2020, en date du 29 novembre 2019, faisant suite à la commission administrative paritaire du 29 Novembre 2019.

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs afin de pouvoir procéder à la nomination des agents retenus pour un avancement de grade, une promotion interne ou une nomination suite à réussite à un concours les modifications sont les suivantes :

Nomenclature des postes Au 31 Décembre 2019	Nomenclature des postes Au 1 ^{er} Janvier 2020
1 poste d'adjoint administratif Temps complet 35h00 hebdomadaires	1 poste d'adjoint administratif PL 2 ^{ème} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires
1 poste d'adjoint technique Temps complet 35h00 hebdomadaires	1 poste d'adjoint technique PL 2 ^{ème} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires
1 poste d'adjoint technique PL 2 ^{ème} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires	1 poste d'adjoint technique PL 1 ^{ère} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires
4 postes d'adjoint administratif PL 2 ^{ème} Classe Temps complet 35h00 hebdomadaires	4 postes d'adjoint administratif PL 1 ^{ère} Classe Temps complet 35h00 hebdomadaires
1 poste d'ATSEM PL 2 ^{ème} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires	1 poste d'ATSEM PL 1 ^{ère} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires
1 poste de rédacteur Temps complet 35h00 hebdomadaires	1 poste de rédacteur PL 2 ^{ème} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires
1 poste d'ETAPS Temps complet 35h00 hebdomadaires	1 poste d'ETAPS PL 2 ^{ème} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires
2 postes d'adjoint technique PL 1 ^{ère} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires	2 postes d'agent de maîtrise Temps complet 35h00 hebdomadaires
1 poste d'adjoint administratif PL 1 ^{ère} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires	1 poste de rédacteur Temps complet 35h00 hebdomadaires
1 poste d'agent de maîtrise principal Temps complet 35h00 hebdomadaires	1 poste de technicien Temps complet 35h00 hebdomadaires
2 postes de rédacteur PL 1 ^{ère} classe Temps complet 35h00 hebdomadaires	2 postes d'attaché Temps complet 35h00 hebdomadaires

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider les modifications au tableau des effectifs de la ville de Briançon afin de pouvoir procéder aux nominations des agents retenus au titre d'un avancement de grade ou d'une promotion interne ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services, à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

RESSOURCES HUMAINES 1 DEL 2020.01.22/015

PUBLIÉ LE **29 JAN. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard Epomé

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE BRIANÇON' and 'LE 29 JAN 2020'.

Blank lined area for writing, consisting of seven horizontal lines.

